

La poétique et les études du langage : vers l'inconnu

A poética e os estudos da linguagem: em busca do desconhecido

La théorie est critique. C'est son aventure. La théorie du langage est une aventure de l'anthropologie. Elle ne peut pas ne pas se hasarder comme théorie du sens, mettre à l'épreuve sa propre historicité, et celle du langage. D'où à la fois elle est particulière, et déborde ses limites.¹

Résumé : La poétique proposée par Henri Meschonnic se construit à partir de l'épistémologie dans le domaine des études du langage, notamment à partir de la linguistique de Ferdinand de Saussure et d'Émile Benveniste. La notion de système chez F. de Saussure et la discussion sur la notion de rythme, la subjectivité dans le langage, le sémantique sans sémiotique chez É. Benveniste donnent les bases sur lesquelles se développe cette théorie. Sans omettre l'historicité de la poétique, ce travail propose de débattre des questions qu'elle peut poser aux études du langage actuelles, surtout celles relatives au domaine de la linguistique de l'énonciation et du discours. C'est le discours qui prime pour la poétique, ce qui amène à un rapprochement entre études du langage et études de la littérature, donc à une modification du point de vue et de l'objet d'étude. Réfléchir à ce changement de point de vue et aux nouveaux objets que nous pouvons y trouver, c'est ce que nous nous proposons de faire.

Mots-clés : Poétique – Études du langage – Linguistique de l'énonciation

Resumo : A poética proposta por Henri Meschonnic se constrói a partir da epistemologia do domínio dos estudos da linguagem, especificamente a partir da linguística de Ferdinand de Saussure e de Émile Benveniste. A noção de sistema de Saussure e a discussão sobre a noção de ritmo, a subjetividade na linguagem, o semântico sem semiótico em Benveniste fornecem as bases sobre as quais se desenvolve esta teoria. Considerando tal historicidade,

este artigo se propõe a debater algumas questões que podem ser postas pela poética à linguística da enunciação e do discurso. É o discurso que prima para a poética, o que a leva a uma reaproximação dos estudos da linguagem e da literatura, portanto a uma modificação do ponto de vista e do objeto de estudo. Refletir sobre essa mudança de ponto de vista e sobre os novos objetos que podem ser construídos é o que nos propomos a fazer.

Palavras-chave: Poética – Estudos da linguagem – Linguística da enunciação

Introdução

La poétique proposée par Henri Meschonnic est construite à partir de la pensée de Ferdinand de Saussure et d'Émile Benveniste². Ce premier développe une théorie du langage dans la continuité de la pensée de ces deux grands linguistes, non seulement parce qu'il fait preuve de fidélité envers les idées et concepts présentés, mais aussi parce qu'il pense toujours le langage dans son rapport à l'homme, à la pensée, la société, la littérature, la culture, d'autres systèmes de signification tels la musique et les arts.

Dans le texte « L'avenir est au sens du langage », publié in *Dans le bois de la langue*, H. Meschonnic affirme que Benveniste a inventé un « nouveau concept, celui de discours, dans un vieux mot » (MESCHONNIC, 2008a, p. 189). Pour lui, cela est la « seule invention majeure » (*ibid.*) dans la pensée du langage au XX^e siècle, après celle de système de F. de Saussure.

À partir de la notion de discours d'Émile Benveniste et de la discussion sur la subjectivité dans le langage, le sémantisme sans sémiotique et la reconstruction sémantique du mot « rythme », H. Meschonnic construit la poétique du rythme. La poétique de H. Meschonnic est donc développée dans la continuité de l'œuvre d'É. Benveniste et la notion de système de F. de Saussure.

Elle propose un nouveau paradigme dans le domaine des études du langage donnant la priorité aux études du discours. En effet, elle observe le langage à partir du discours, et non du système de la langue, ce qui amène à un changement de logique de la scientificité qui vise la reconstitution du domaine sémiotique de la langue, au travers de la classification, de la construction de règles et qui s'inscrit dans le domaine de la métaphysique.

Si nous pensons le langage à partir du discours, des systèmes de discours, comme le dit H. Meschonnic, nous percevons le fonctionnement du continu qui masque le signe. Cela veut dire que lorsque nous observons le langage à partir du discours, nous ne modifions pas seulement le paradigme scientifique, sinon également le point de vue, l'objet sur lequel nous travaillons.

Je propose ici de réfléchir sur des questions que la poétique pose aux études du langage, notamment celles qui traitent du discours, en linguistique de l'énonciation. Il s'agit de réfléchir sur la manière dont la poétique, construite à partir d'une épistémologie dans le champ des études linguistiques, peut susciter le débat afin de reconsidérer la recherche dans ce domaine.

Pour ce faire, je partirai de la poétique envisagée par H. Meschonnic, surtout les idées abordées dans l'œuvre *Critique du rythme*, permettant de mettre en lumière son historicité. Puis, je soulèverai plusieurs interrogations adressées aux études du langage pour repenser et remettre en question les idées et conceptions de ce domaine d'étude.

1. Historicité de la poétique

La poétique de Henri Meschonnic naît de la problématisation du rythme. Le théoricien montre que le rythme généralement est conçu comme une structure, un niveau, et non une notion sémantique. Par conséquent, la distinction faite entre forme et sens, rythme et sens est homologue aux distinctions de catégorisation grammaticale entre lexicale, syntaxe et morphologie.

Pourtant, É. Benveniste déstabilise la notion de rythme dans son article « La notion de 'rythme' dans son expression linguistique », publié dans l'ouvrage *Problèmes de linguistique générale 2*. Il sort de la discussion du rythme, appartenant à la théorie du signe, pour rentrer dans celle du discours. Même si Benveniste n'a pas développé la poétique du rythme, il a été le seul à l'avoir rendue possible.

Dans le texte d'É. Benveniste, celui-ci affirme que le verbe « tropos » était utilisé par les présocratiques pour désigner le va-et-vient de l'eau dans la clepsydre, rendant indissociables l'idée de flux et l'idée de périodicité. Le « rhuthumos » est conçu comme « caractère, disposition » et le terme « tropos » comme celui d'« habitus ». Le verbe « tropos » induit ce sens de récurrence. Le terme « kuma » présente la métaphore de la vague que Platon a appliquée au mot « rhuthumos ». Ainsi, É. Benveniste montre qu'il existait déjà l'idée du régulier, du mesuré avant Platon, mais cette idée figurait dans le mot « kuma », non dans « rhuthumos ».

« Rhuthumos » signifie « organisation formelle ». Le travail d'É. Benveniste révèle un sens « endormi » du mot qui était, selon S. Mallarmé repris par H. Meschonnic (2008, p. 376), un « nœud rythmique », résultant du rapport retrouvé entre le langage et le temps, le langage et le mouvement.

Pour H. Meschonnic, dans son texte « Crise du signe » in *Dans le bois de la langue*, Platon a transformé la notion de rythme, en ce sens qu'il a inventé la notion courante, conçue comme naturelle. Ainsi, Platon a fait du continu le discontinu, ce même discontinu que nous observons aujourd'hui dans les représentations du langage, comme les notions de signe, mot, phrase, lexique, morphologie, syntaxe et de rythme au sens classique, où nous percevons une opposition entre vers et prose. Cette idée du discontinu nous empêche de penser le continu.

Penser le continu dans le langage signifie penser l'effet et le concept ensemble, la relation entre le corps et le langage, entre la langue et la pensée. Pour la poétique, sous le modèle du paradigme linguistique, il y a les paradigmes anthropologique, philosophique, théologique, social et politique qui, ensemble, constituent le signe. Alors, si nous partons du rythme comme organisation du mouvement de la parole dans le langage, nous verrons qu'un autre système émerge.

Si le rythme est une organisation du mouvement de la parole, cette organisation est une activité et un produit du sujet. Comme le dit H. Meschonnic à juste titre, « le rythme n'est plus l'alternance d'un temps fort et d'un temps faible, sur le plan phonique ; le rythme est l'organisation du mouvement de la parole par un sujet » (MESCHONNIC, 2008d, p. 59).

Avec la récupération du « sens endormi » du mot « rythme », le théoricien du langage développe la théorie du rythme. Pour lui, ce dernier organise le mouvement de la parole dans l'écriture et dans l'oralité, mais non comme une opposition entre l'oral et l'écrit, sinon comme une primauté du rythme et de la prosodie en tant que manières de signifier.

Les travaux d'É. Benveniste n'ont pas pour seule importance celle de penser la question de la notion de rythme, dans le développement de la poétique, comme sortant du domaine du signe pour rentrer dans le discours. Ils permettent également de réfléchir sur la notion de sujet, de subjectivité dans le langage.

Dans son texte intitulé « De la subjectivité dans le langage » et publié dans les *Problèmes de linguistique générale 2*, É. Benveniste présente le langage comme constitutif de l'homme. Renvoyer à la langue en tant qu'instrument signifie mettre en opposition l'homme et la nature. Le langage n'est donc pas fabriqué par l'homme, mais il est dans la nature de l'homme qui ne peut être atteint si séparé du langage. Selon le linguiste, il n'est aucun homme qui soit séparé du langage. L'homme est parlant ; le langage est la définition même de l'homme.

C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet. Cette subjectivité dont parle l'auteur est liée à la capacité du locuteur de se proposer comme sujet. C'est l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. « Est 'ego' qui dit 'ego' » (BENVENISTE, 2010, p. 260).

À partir de la discussion d'É. Benveniste, H. Meschonnic développe une anthropologie historique du langage dans la poétique du rythme. Pour lui, le sens est une activité du sujet, le rythme est une organisation du sens dans le discours, par conséquent le rythme est une organisation ou configuration du sujet dans son discours. Une théorie du rythme dans le discours est donc une théorie du sujet dans le langage, le sujet est pour H. Meschonnic « comparable à l'origine du langage » (2009, p. 71).

Le rythme mène la théorie du signe vers une théorie du discours. L'unité du rythme, sa seule unité, est le discours comme inscription d'un sujet. Cela nous permet de dire qu'il est l'élément anthropologique capital dans le langage. La subjectivité découle alors de la transformation des sens ou des valeurs dans la langue en valeurs du discours, et seulement du discours, à tous les niveaux. La subjectivité est donc différentielle, systématique ; le rythme est système.

Une fois que l'écriture peut produire une reprise indéfinie de lecture, la subjectivité devient une intersubjectivité, une transsubjectivité, mais pas une intrasubjectivité. Cette écriture est prise comme une énonciation qui n'est pas le simple résultat d'un énoncé, mais celui d'une chaîne de re-énonciations.

Le rythme, en étant le sens du sujet, met la poésie dans l'aventure historique des sujets et neutralise, par la créativité du « je » généralisé, l'opposition du sujet et de l'objet. La critique du rythme impose une autre éthique, celle du sens, de l'historicité des valeurs.

Pour la poétique, le sujet d'énonciation devient le sujet par son discours, à partir de la notion du « radicalement arbitraire » de F. de Saussure. La problématique du rythme est la théorie et la pratique du système contre la réduction au mot, au nom. L'arbitraire et le rythme sont liés par la même problématique, car leurs valeurs et leurs sens sont construits dans un système, dans ses relations internes.

H. Meschonnic, à l'instar d'É. Benveniste, ne fait pas une lecture structuraliste du *Cours de linguistique générale*. Pour lui, le radicalement arbitraire du signe est la condition de l'historicité radicale du langage et du discours. La pensée du fonctionnement s'oppose à l'origine et aux subdivisions traditionnelles (lexique, morphologie et syntaxe), la valeur s'oppose à la notion de sens et le système à la notion d'historicisme, nomenclature et structure.

Selon G. Dessons (2006), on ne peut pas dissocier le rythme d'une conception du langage comme radicalement historique, alors le rythme constitue le langage non seulement comme langue, mais comme discours ; non comme signe, mais comme signifiante, non dans les subdivisions traditionnelles critiquées par F. de Saussure, mais comme système ; non comme sens, mais comme valeur, non comme origine, mais comme fonctionnement ; non dans la polarité entre convention et nature, mais dans le radicalement arbitraire compris comme historique.

L'inconscient du langage travaille avec l'inconscient des sujets, et dans le poème le rythme contraint l'inconscient linguistique à sa valeur de système. Pour H. Meschonnic (2009), l'organisation du sens du sujet neutralise l'opposition entre le conscient et l'inconscient. Il neutralise le vouloir dire par la signifiante ; le texte porte la signifiante, non l'intention.

Le rythme dans le sens et dans le sujet, et le sujet et le sens dans le rythme font du rythme une configuration de l'énonciation autant que de l'énoncé. Le rythme génère une anti-sémiotique car il prouve que le poème n'est pas fait de signes, bien que composé de signes.

L'antériorité du rythme est la priorité d'un élément du discours sur un autre, que sont les mots, leurs sens. Pourtant, la priorité du rythme sur les sens des mots est indissociable de ces mots, même si le rythme établit un autre sens. « Priorité sur la pensée, antériorité chronologique du mètre, le rythme est aussi, d'abord une antériorité anthropologique, une préhistoire en nous » (Meschonnic, 2009, p. 100).

Les rythmes sont les parties les plus archaïques du langage. Ils sont dans le discours un mode linguistique pré-individuel, inconscient comme le fonctionnement du langage. Ils sont dans le discours un élément de l'histoire individuelle ; ainsi, le rythme est l'organisation du sens du sujet, d'un inconscient dans le discours. Il n'existe pas chez lui de double articulation.

É. Benveniste expose une considération majeure en affirmant que les œuvres d'art, dans leur singularité, ont le sémantisme sans sémiotique, tandis que la langue est le seul système à posséder les modes sémantisme et sémiotique³. Cette question discutée par le linguiste dans le texte « Sémiologie de la langue » met, selon H. Meschonnic, la théorie du langage en crise à mesure que nous sommes devant un conflit créé par le fait qu'un système sémiotique-sémantisme, la langue, est l'interprétant des systèmes sémantismes. Cela établit que l'interprétance est donnée par relation sémiotique. Il existe donc un reste indéfini et infini qui échappe à l'interprétation et est un devenir qui ne se réduit pas à la valeur et au sens. La poétique se lance, elle, vers ce devenir irréductible, cet inconnu qui échappe à la dualité du signe, du système sémiotique.

Il existe aussi un conflit entre le « parler-de », fonction du signe, qui présuppose la primauté de l'identité, les mêmes valeurs de référence, et le « dire », l'infini du sens et la

valeur de chaque œuvre, qui peut toujours avoir une lecture nouvelle. La question pour H. Meschonnic est de penser : « Comment la relation entre une sémantique sans sémiotique et la langue comme système sémiotique-sémantique peut-elle être elle-même sémiotique ? » (2008c, p. 410)

Pour lui, cette idée est proposée par É. Benveniste quand il dit que « Ce n'est pas une addition des signes qui produit le sens, c'est au contraire le sens (l'« intenté »), conçu globalement, qui se réalise et se divise en 'signes' particuliers, qui sont les MOTS » (BENVENISTE repris par MESCHONNIC, 2008c, p. 412). Cette invention du discours par É. Benveniste fait de lui un chemin inévitable pour H. Meschonnic qui pense le continu dans le langage.

H. Meschonnic (1995) sort d'une logique qui pense à travers les unités de la langue. D'après lui, il n'y a que des signifiants, selon des sémantiques sérielles au sein desquelles le terme de signifiant désigne une unité de signifiante dans un système de discours, et non la partie son du signe.

Le rythme est le laboratoire de nouveaux sens. Les métaphores, les visions sont construites chez lui. Il est le représentant de l'incompréhensible, la matière privilégiée de l'aventure anthropologique. Donc, le rythme est une forme intérieure du sens, comme la grammaire est la forme intérieure des langues. Pourtant, le rythme ne peut être système que dans un discours-système. C'est à cause de cela que H. Meschonnic (2009) établit une distinction entre le rythme dans le langage et celui hors du langage, comme en musique, en danse, par exemple. Cela lui permet de démontrer que la spécificité du rythme dans le langage figure dans le discours.

Je définis le rythme dans le langage comme l'organisation des marques par lesquelles les signifiants, linguistiques et extralinguistiques (dans le cas de la communication orale surtout) produisent une sémantique, spécifique, distincte du sens lexical, et que j'appelle la signifiante : c'est-à-dire les valeurs, propres à un discours et à un seul. Ces marques peuvent se situer à tous les « niveaux » du langage : accentuelles, prosodiques, lexicales, syntaxiques. Elles constituent ensemble une paradigmatique et une syntagmatique qui neutralisent précisément la notion de niveau. Contre la réduction courante du « sens » au lexical, la

signifiante est de tout le discours, elle est dans chaque consonne, dans chaque voyelle qui, en tant que paradigme et que syntagmatique, dégage des séries. Ainsi les signifiants sont autant syntaxiques que prosodiques. [...] Et le sens étant l'activité du sujet de l'énonciation, le rythme est l'organisation du sujet comme discours dans et par son discours. (2009, p. 217)

L'intérêt réside dans le fait que le rythme n'est pas connu du sujet de l'écriture, du sujet d'énonciation. Le sujet n'est pas le maître de son dire ; le rythme se construit en même temps que le sujet de l'écriture, de l'énonciation. En admettant cela, l'important pour la poésie n'est plus l'euphonie, la beauté, l'ornement, l'expressivité, sinon la manière de vivre-écrire, de signifier. L'esthétique devient pour la poésie et la théorie du langage un fossile théorique, car « La poésie ne renvoie pas à une expérience. Elle la fait. » (*ibid.*, p. 62)

La discussion proposée jusqu'ici, quant à la relation entre l'œuvre de H. Meschonnic, celle de F. de Saussure et celle d'É. Benveniste, a offert un aperçu de la poétique autant que des éléments de son historicité en dialogue avec la pensée de ces deux grands linguistes. Ce chemin parcouru a deux objectifs majeurs : comprendre l'enjeu de la poétique et montrer qu'elle se construit sur l'idée que l'on ne peut séparer les études de la langue de celles de la littérature. Tel est ce qu'a essayé de faire Roman Jakobson dans son projet présenté lors de la conférence intitulée « Closing statements: linguistics and poetics »⁴.

Cette contextualisation est importante pour la suite de ma réflexion concernant le changement de paradigme de la scientificité par la poétique ainsi que les questions susceptibles d'être posées aux études linguistiques à partir de la poétique. Par exemple, quels sont les objets construits si l'on change de point de vue, si l'on sort du domaine de la langue et rentre dans le discours ? En quoi le point de vue sur le discours peut-il rapprocher les études du langage de celle de la littérature ?

2. Les effets de la poétique sur les études du langage

Le premier effet de la poétique est de remettre en question le paradigme de la scientificité dans le domaine des études du langage. Je renvoie ici à la citation de Henri Meschonnic, celle citée au tout début du présent article : « La théorie est critique. C'est son aventure. La théorie du langage est une aventure de l'anthropologie. Elle ne peut pas ne pas se hasarder comme théorie du sens, mettre à l'épreuve sa propre historicité, et celle du langage. D'où à la fois elle est particulière, et déborde ses limites. »

Il existe une implication réciproque entre langage et littérature ; le travail théorique est en même temps un travail éthique et politique. L'aventure poétique et l'aventure théorique deviennent inséparables. Par conséquent, la théorie est toujours une recherche, et non un maintien de ce qui est établi. Elle est donc négative. Sa validité ne résulte pas de ce qu'elle dit, sinon du fait qu'elle avance.

La théorie n'est pas ici l'absolu étymologique où Aristote voyait une contemplation de la vérité, indépendante de toute pratique, de toute poétique [...] Mais la théorie du langage, du rythme, est *théorie de*, au sens, aristotélicien aussi, d'investigation. (*ibid.* p. 17)

Dans le domaine des études du langage et de la littérature, nous ne pouvons pas confondre théorie et science, autrement nous ne rejetons pas les schémas construits ni ne recherchons l'inconnu, le nouveau qui peut être pensé.

La conception du langage qui intervient dans l'œuvre d'É. Benveniste, lorsque ce dernier avance que le discours est unique, singulier dans l'usage de la langue, est transposée par H. Meschonnic pour penser la théorie du langage, la notion de théorie.

La poétique du discours est donc un inaccompli théorique ; elle ne peut pas tout dire, ce qui la rend solidaire d'une linguistique du discours. Nous ne pouvons pas la penser au niveau du signe, puisque la communication et le poème, ainsi que les discours, « débordent » le discours même.

Dans le texte « Benveniste : sémantique sans sémiotique », H. Meschonnic affirme que le développement de la poétique se situe dans l'analyse translinguistique des textes et

des œuvres, au travers de l'élaboration d'une métasémantique qui serait construite à partir de la sémantique d'énonciation, proposée par É. Benveniste.

Pour le théoricien, dans « Seul comme Benveniste », la poétique qui n'existe pas chez Benveniste serait la poétique de la métasémantique, qui peut être construite à partir de la sémantique de l'énonciation. La critique du discours faite par la poétique est celle du sujet comme subjectivation, la reprise de la notion de signifiante par une signifiante de la prosodie et du rythme comme sémantique du continu.

La poétique, absente, chez Benveniste, pourrait être cette "métasémantique" (Plg. II, 66) qu'il voyait comme un avenir du sémantique. Peut-être la critique du discours par la poétique serait la reprise du sujet comme subjectivation, la reprise de sa notion de signifiante ("propriété de signifier", Plg. II, 51) par une signifiante de la prosodie et du rythme comme sémantique du continu. (MESCHONNIC, 2008b, p. 389)

Selon le théoricien, la réflexion sur le langage, sur ses représentations, existe depuis environ 2 500 ans. Cette réflexion discute notamment le dualisme du signe linguistique, la double abstraction qui considère le langage comme l'alliance entre deux éléments radicalement hétérogènes, le son et le sens, la forme et le contenu. La poétique travaille pour montrer qu'il y a aussi un continu dans le langage, ce que la conception la plus traditionnelle empêche de percevoir.

Selon F. de Saussure, « bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet, et d'ailleurs rien ne nous dit d'avance que l'une de ces manières de considérer le fait en question soit antérieur ou supérieur aux autres » (1967, p. 23). La poétique modifie le point de vue, essaie d'observer le langage à partir du discours, ce qui nous oblige à laisser le dualisme du signe et à chercher les nouveaux objets.

Travailler sur le discours ne signifie pas, pour la poétique, partir du point de vue du domaine sémiotique. Autrement dit, cela ne signifie pas observer les catégories de la langue dans le discours, ce que fait normalement la linguistique de l'énonciation. Même si É. Benveniste avait inventé la notion de discours, comme le dit G. Dessons (2006), autour

des années 1950, il n'a nullement existé de travail qui réfléchissait sur la constitution même du discours, des discours particuliers, sur le fonctionnement des éléments hors catégories de la langue ne pouvant être réduits au domaine sémiotique ni être davantage négligés par les études linguistiques.

Lorsque l'on part des catégorisations préfabriquées, du domaine sémiotique, pour travailler sur l'analyse du discours, on réduit celui-ci aux catégories de la langue et, par conséquent, néglige l'articulation même du discours, la manière dont un discours spécifique produit du sens, de l'effet. On empêche ainsi que le texte, l'œuvre, suscite quelque interrogation chez l'analyste, lui permettant d'aller vers l'inconnu du langage. Si l'on rejoint É. Benveniste sur l'existence d'une distinction entre le domaine sémiotique et le domaine sémantique (cf. note 3) et que dans ce dernier :

le message ne se réduit pas à une succession d'unités à identifier séparément ; ce n'est pas une addition de signes qui produit le sens, c'est au contraire le sens (l'« intenté »), conçu globalement, qui se réalise et se divise en « signes » particuliers, qui sont les MOTS. (1974, p. 64)

nous percevons que l'analyse du discours demande un autre regard, une autre approche. Si c'est la totalité qui définit les unités, l'analyse des textes, des œuvres doit être construite depuis la spécificité de chaque objet analysé, en considérant qu'il est constitué par un sujet singulier, historique dont l'énonciation est un acte unique.

Pour la poétique, les textes et les œuvres sont systèmes de valeurs, travaillant sur une sémantique spécifique, différente du sens lexical. Cela nous amène à l'observation des marques linguistiques et extralinguistiques qui peuvent se situer à tous les niveaux de la langue - accentuel, prosodique, lexical, syntaxique - lesquels constituent ensemble un paradigme et un syntagme.

En laissant les textes et les œuvres nous interroger, en tant qu'objets uniques et singuliers, qui font en même temps qu'ils disent, nous sommes amenés à un changement de point de vue à l'égard des études du langage et, par conséquent, à constituer de nouveaux objets. Nous attribuons ainsi beaucoup plus d'importance aux aspects accentuels et

prosodiques, historiquement négligés par les études du langage, et nous analysons, dans les textes et les œuvres, le rythme, les rimes, les échos prosodiques, la voix, le silence.

La recherche s'enrichit lorsque l'analyste travaille sur le texte littéraire car, selon G. Dessons (2011, p. 40), « le 'poème' se présent[e] comme un discours où le sujet s'engage – au maximum – dans la recherche de ce qui fait de lui un être de signification ». Pour H. Meschonnic (2005, p. 88) :

La littérature est un défi au linguiste qui a peur de la littérature. Le discours est un défi que le langage lance au mot. Le texte est le défi que la littérature lance au discours. L'œuvre est le défi que le long terme du sens lance au texte. Le défi n'est pas l'exception. Il est de chaque moment.

La théorie du langage n'est pas la linguistique, sinon une réflexion sur les problèmes de linguistique, notamment sur les contradictions entre linguistique et littérature. La théorie du langage est critique à l'annulation de cette tension, comme le font les écoles de linguistique qui oublient les questions de littérature, et celles d'héritage littéraire qui ne prêtent pas attention aux problèmes linguistiques.

Les réflexions et considérations ici présentées ont traité de la manière dont la poétique, née à partir d'un cadre épistémologique dans le domaine des études linguistiques, notamment à partir du travail de F. de Saussure et celui d'É. Benveniste, peut questionner le domaine des études du langage, particulièrement les études de l'énonciation et du discours.

Cette position devient importante dès que la poétique comprend la théorie comme critique, négative. La théorie doit être conçue telle une recherche, non un maintien de l'ordre. Elle doit donc chercher l'inconnu dans le langage, permettre aux défis de la littérature d'interroger l'analyste du langage, afin qu'il puisse y trouver cette inconnu.

En se laissant interroger par le langage, afin de chercher l'inconnu, l'analyste doit observer les textes et les œuvres à partir du discours. Il ne doit pas se restreindre à l'observation des catégories de la langue dans le discours, sinon aux éléments qui ne se réduisent pas au domaine sémiotique de la langue. Les aspects accentuels et prosodiques,

négligés par les études linguistiques, deviennent donc constitutifs de la signification de l'œuvre, et de nouveaux objets de recherche peuvent être construits.

Bibliographie

BENVENISTE, Émile. « La notion de 'rythme' dans son expression linguistique » in _____ . *Problèmes de linguistique générale, I*. Paris, Gallimard, 1966.

_____ . « Sémiologie de la langue » in _____ . *Problèmes de linguistique générale II*. Paris, Gallimard, 1974.

DESSONS, Gérard. *Émile Benveniste, l'invention du discours*. Paris, Éditions IN PRESS, 2006.

_____ . *Le poème*. Paris, Armand Colin, 2011.

MESCHONNIC, Henri. « L'avenir est au sens du langage » in _____ *Dans le bois de la langue*. Paris, Éditions Laurence Teper, 2008 (a).

_____ . « Seul comme Benveniste » . in _____ *Dans le bois de la langue*. Paris, Éditions Laurence Teper, 2008 (b).

_____ . « Benveniste: sémantique sans sémiotique » in _____ *Dans le bois de la langue*. Paris, Éditions Laurence Teper, 2008 (c).

_____ . « Si la théorie du rythme change toute la théorie du langage change » in _____ *Dans le bois de la langue*. Paris, Éditions Laurence Teper, 2008 (d).

_____ . *Critique du rythme : anthropologie historique du langage*. Éditions Verdier, 2009.

_____ *Politique du rythme*. Éditions Verdier, 1995.

SAUSSURE, Ferdinand de. *Cours de linguistique générale*. Édition critique préparée par Tullio de Mauro. Paris, Grande Bibliothèque Payot, 1967.

TRABANT, Jürgen. « Le Humboldt d' Henri Meschonnic » in DESSONS, Gérard ; MARTIN, Serge ; MICHON, Pascal. *Henri Meschonnic, la pensée et le poème*. Paris, Éditions IN PRESS, 2005.

1 Meschonnic (2009, p. 15).

2 Selon Jürgend Trabant (2005), les trois auteurs de H. Meschonnic sont Wilhelm von Humboldt, Ferdinand de Saussure et Émile Benveniste. Je ne discuterai pas ici sur de l'influence de W. von Humboldt dans le développement de la pensée de H. Meschonnic, mon but étant de réfléchir sur les effets de la poétique dans les études du langage occidentales, surtout celles qui se constituent à partir du *Cours de linguistique générale*, soit pour nier soit pour accepter les idées présentées, parfois en relation avec le travail d'É. Benveniste.

3 Dans le texte « Sémiologie de la langue », É. Benveniste définit le domaine sémiotique comme ce que « désigne le mode de signifiante qui est propre au SIGNE linguistique et qui le constitue comme unité. On peut, pour les besoins de l'analyse, considérer séparément les deux faces du signe, mais sous le rapport de la signifiante, unité il est, unité il reste ». Pourtant, dans le domaine sémantique « nous entrons dans le mode spécifique de signifiante qui est engendré par le DISCOURS. [...] Or le message ne se réduit pas à une addition de signes qui produit le sens, c'est au contraire le sens (l'« intenté ») conçu globalement, qui se réalise et se divise en « signes » particuliers, qui sont les MOTS. » (p. 64)

4 JAKOBSON, Roman. « Linguistique et poétique » in *Essais de linguistique générale*. France : Éditions de Minuit, 1963/2003.